



Commune de Genolier

Conseil communal

A tous les membres du
Conseil Communal de
Genolier

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 28 novembre 2016
(version corrigée du 5.12.2016)

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 8 décembre 2016 à 18 h 30 AU PAVILLON

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Approbation du PV de la séance du 27 octobre 2016**
3. **Assermentation**
4. **Communications du Président du Conseil communal**
5. **Communications municipales**
6. **Dépôt et examen du préavis 09/2016** relatif à la détermination du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021
7. **Dépôt et examen du préavis 10/2016** relatif au budget communal 2017
8. **Dépôt et examen du préavis 12/2016** concernant le traitement des indemnités de la Municipalité pour la législature 2016-2021 (sans changement par rapport au préavis No 70/2016)

9. Election d'un délégué du législatif communal auprès de l' AISGE
10. Election d'un délégué au Conseil intercommunal, organe législatif du Conseil régional.
- 10 bis. Election d'un suppléant du délégué au Conseil intercommunal »
11. Rapport des représentants du conseil communal dans les associations intercommunales
12. Divers et propositions individuelles

Vous serez attentif que l'heure de la séance est avancée, **car nous vous rappelons que, cette dernière séance de l'année, sera suivie de la traditionnelle fondue** offerte par la Commune de Genolier.

Vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription que vous voudrez bien, pour des questions d'organisation, nous retourner sans délai.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président

Denis Matthey



Le secrétaire

Pierre-Alain Zufferey

Annexes :

- Procès-verbal de la dernière séance
- Préavis précités et rapports de commission y relatif

ENVOI à :

- Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à :

- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon